



## Le mot du Maire



Crédit photo CD 57

Chères Concitoyennes, chers concitoyens,

Je suis ravie de vous retrouver pour cette nouvelle édition de notre bulletin d'information. Alors que nous venons de dire adieu à l'hiver, espérons maintenant des beaux jours, plus lumineux et ensoleillés et une nature en pleine floraison.

Du côté de la municipalité, nous voterons le budget début avril. Une présentation détaillée vous sera proposée dans notre prochain bulletin. Malgré un contexte national marqué par des perturbations gouvernementales et des interrogations financières importantes, nous continuerons à œuvrer pour notre village avec ambition, tout en gérant nos finances avec prudence.

C'est avec une grande satisfaction et une certaine fierté que nous avons vu se concrétiser ces derniers mois, les travaux de réhabilitation de la cour d'école et des voiries du quartier EDF. Ces projets représentent les plus gros investissements et travaux réalisés depuis 2014 et il est important de le souligner.

Après avoir surmonté d'importants déboires financiers et judiciaires, ces réalisations témoignent d'un gros effort collectif.

Ces travaux ont également été concrétisés grâce à une recherche active de subventions afin d'alléger au maximum le coût supporté par la commune.

Ces investissements contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie, au dynamisme de notre territoire et renforcent le bien-vivre ensemble.

Le « Street workout » situé à côté du city stade, qui sera très prochainement terminé et accessible, contribuera également à de beaux moments de détente.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite un excellent printemps.

Bien cordialement,

Le Maire

Rachel Zirovnik

### Pour nous contacter :

**15 rue de Paris – 57570 MONDORFF Tél : 03 82 82 13 12**

Horaires d'ouverture au public de la mairie: lundi 17h -19h, mardi 14h-16h ; jeudi 9h30 -11h30

Possibilité de RDV en dehors des heures d'ouverture

En cas d'urgence, un élu reste joignable au 07.89.79.42.45

**Retrouvez-nous sur Facebook, Panneau pocket et [www.mondorff.fr](http://www.mondorff.fr)**



Montant des travaux	338 565,70 € HT
Etat	En cours
Département de la Moselle	100 000,00 €
Agence de l'eau Rhin Meuse	13 128,00 €
Reste à charge pour la commune	225 437,70 €



## Réhabilitation des voiries du quartier EDF

Le 21 janvier dernier, Madame le Maire et les élus du Conseil municipal ont eu le plaisir et la fierté d'accueillir, Monsieur Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet de l'arrondissement de Thionville et Monsieur Patrick WEITEN, Président du département de la Moselle, afin d'inaugurer les travaux de réhabilitation des voiries du quartier EDF et de rénovation de la cour de l'école.

Accueillis avec enthousiasme par les enfants du groupe scolaire Guersing, au cours d'une petite cérémonie ponctuée par une vibrante et joyeuse marseillaise, les édiles et les nombreux invités ont ensuite pu apprécier la qualité des aménagements réalisés par la commune.

Enchanté par l'accueil républicain des petits mondorffois, Philippe DESCHAMPS, Sous-Préfet a rappelé lors de son allocution, le soutien de l'Etat au travers de la Dotations d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR).

Concernant les voiries du lotissement EDF, au-delà de la rénovation du tapis de circulation, la commune a souhaité reconfigurer les voies afin de répondre à plusieurs problématiques notamment en matière de sécurité routière et le stationnement aux abords du groupe scolaire.

L'aspect environnemental a également été soigné pour une meilleure gestion des eaux pluviales et un embellissement du cadre de vie.

## Rénovation de la cour de l'école

Pour la cour de l'école, le défi était également de taille et le résultat est à la hauteur des espérances si l'on en croit les retours unanimes des enfants.

Là encore, au-delà de la simple rénovation, la commune a souhaité donner du sens à ces travaux et engager une démarche plus respectueuse de l'environnement avec des objectifs clairement identifiés: limiter le ruissèlement et le lessivage des sols, limiter l'absorption et le stockage de la chaleur en favorisant des surfaces végétalisées, ombragées, sensibiliser les élèves et les usagers de ces espaces à l'environnement en faisant entrer davantage la nature à l'école.

Les espaces en macadam ont été remplacés par une résine drainante proposant une aire d'évolution sportive, des espaces verts, un jardin pédagogique et des aires de jeux et de repos.

Lors de son allocution madame le Maire a rappelé la symbolique de ses travaux qui marquent aussi une étape nouvelle dans la construction et le développement de la commune après de nombreuses années de fragilité financière.

Patrick WEITEN, Président du département de la Moselle, à quand à lui félicité la commune pour le travail accompli et rappelé l'engagement fort du département aux côtés de toutes les communes de Moselle de la plus petite à la plus grande.



Montant des travaux	172 068,95 € HT
Etat	34 414,00 €
Département de la Moselle	40 000,00 €
Agence de l'eau Rhin Meuse	37 537,00 €
Reste à charge pour la commune	60 117,95 €





### Réponse au quiz de décembre - les rennes du père Noël

Bien sûr on sait tout de suite que celui qui a un nez rouge s'appelle Rudolph ; il a une place à part, ayant été rajouté à la liste initiale. Les autres, 4 mâles et 4 femelles dont la couleur du nez n'est pas spécifiée se nomment en français Tornade, Danseuse, Fringant, Furie, Comète, Cupidon, Tonnerre, Eclair, (en anglais: Dasher, Dancer, Prancer, Vixen, Comet, Cupid, Donder et Blitzen). Ces noms ont en principe été donnés par le poète Clement Clarke Moore et non par le père Noël !

### Quiz mars 2025 : notre communauté de Communes

Depuis quand existe-t-elle ?

Quelles sont les communes qui en font partie ?

Pouvez-vous les lister et indiquer à peu près le nombre total de ses habitants ?



### Circulation dans le quartier EDF et plus particulièrement autour de l'école



Nous rappelons que les voiries du lotissement EDF sont en chaussée dite « partagée » ; la circulation est limitée à 20 km/h et il appartient à chacun de rester prudent. Le conducteur doit faire preuve de vigilance par rapport aux plus vulnérables (piétons, cyclistes, motards), veiller à ne pas gêner la circulation et adapter sa vitesse aux circonstances. Les piétons ont l'obligation de circuler sur les zones réservées (trottoirs, aires piétonnes et

accotements.), de respecter les règles de partage de la route et d'utiliser les passages piétons pour traverser.

Merci aussi de bien vouloir respecter les places de stationnement et de ne pas vous arrêter sur la voie ailleurs qu'aux emplacements marqués.

Pour faciliter l'appréciation des présences sur la route, des miroirs seront mis en place à des endroits clés.



### Stop aux nuisances !

Travaux, bruits de voisinage, présence de nos animaux de compagnie, dépôts sauvages, abords des bennes à déchets font partie des risques de nuisances quotidiennes.

La tranquillité de tous est l'affaire de chacun et nous sommes tous responsables de la qualité de vie de notre village. Merci de suivre les quelques règles suivantes :

Travaux bruyants autorisés: De 8h et 12h et de 14h et 19h du lundi au samedi  
De 10h à 12h les dimanche et jours fériés

Déjections canines: Pensez à ramasser !

Haies bordant votre propriété : Leur taille est de votre responsabilité.  
Les déchets verts sont à rapporter en déchetterie à Sentsich-Cattenom

